

# **Regard sur l'histoire du diocèse de Saint-Claude**

**275<sup>ème</sup> anniversaire de son érection par SS Benoît XIV**

**Inauguration de la maison du diocèse – 21 janvier 2016**

Le diocèse de Saint-Claude a été érigé par une bulle du pape Benoît XIV en date du 22 janvier 1742. Avoir comme fondateur le plus brillant pape de l'époque pourrait faire croire que le diocèse est né sous d'heureux auspices. Mais tel n'a pas été le cas. En effet, c'est en grande partie parce que ces Messieurs de Saint-Claude avaient oublié le sens originel de leur vocation que la sécularisation a été décidée. Le roi Louis XV sollicita et obtint du pape l'érection du nouveau diocèse de Saint-Claude. Il s'agissait d'un petit diocèse, comprenant les 26 paroisses dépendant de l'abbaye auxquelles étaient adjointes des paroisses cédées par les diocèses de Lyon et Besançon.

## **Un christianisme bien enraciné**

Lorsque Mgr Meallet de Fargues – qui a 33 ans en 1742 ! - prend en main son nouveau diocèse, il est loin de partir de zéro. Depuis les temps héroïques des Pères du Jura, au V<sup>o</sup> siècle, l'enracinement chrétien était une réalité bien établie. En ce XVIII<sup>o</sup> siècle, on ne pouvait compter pour rien les nombreux curés, vicaires, chanoines et autres chapelains qui exerçaient le culte divin dans une infinité de lieux, ni les innombrables congrégations qui faisaient tant et tant en matière d'enseignement et de charité. Qu'on se rende compte : avec ses 5 000 habitants, Saint-Claude, siège du nouvel évêché, comptait, en plus de l'église abbatiale, huit églises et trois couvents. Même chose dans des petites villes comme Poligny, lesquelles abritaient quantité de maisons religieuses. Il faut croire que les semences plantées depuis les origines, par saint Désiré et saint Lothain, puis les Pères du Jura avec saint Romain, saint Lupicin, saint Oyend, un peu plus tard par saint Claude, avaient trouvé là une terre accueillante et bénéfique. Sans oublier les grands témoins de la foi qui, en des périodes parfois troublées, surent demeurer fidèles à l'enseignement du Christ et de son Eglise, comme Bernon au tournant du premier millénaire ou sainte Colette à la fin du Moyen Age.

Ce legs du passé va perdurer bien au-delà des vicissitudes liées à l'histoire, la Révolution de 1789 en premier lieu. La Constitution Civile du Clergé de 1790 ouvre la voie à un schisme dont le catalogue épiscopal garde la trace. De 1791 à 1801, à côté de Mgr De Chabot, qui est en communion avec Rome, est nommé par la République un évêque constitutionnel, François-Xavier Moïse. En 1801, le concordat signé entre le pape Pie VII et le Premier Consul Bonaparte tranche le nœud gordien en supprimant le diocèse, lequel est rattaché au diocèse de Besançon.

## **Permanences et discordes**

En 1822, le diocèse est à nouveau érigé, il possède les limites de l'actuel département du Jura et reçoit son premier titulaire le 17 mai 1823. S'ouvre, avec le XIX<sup>o</sup> siècle une époque décisive marquée par la confrontation entre une foi revigorée par l'ultramontanisme et l'émergence d'un puissant courant positiviste et rationaliste, hostile à la religion et à ses dogmes. Le diocèse de Saint-Claude n'échappe pas aux antagonismes qui inaugurent ce qu'Emile Poulat a appelé « la guerre des deux France ». D'un côté une France catholique qui

se redécouvre fille aînée de l'Eglise et connaît un regain à travers le début des missions outre-mer, la construction du Sacré-Cœur ou la vitalité des pèlerinages pour Lourdes ou La Salette... De l'autre une France libérale et républicaine, puisant dans les innovations scientifiques les arguments qui lui permettraient, comme le prétendait un homme politique, « d'éteindre dans le ciel des lumières qu'on ne rallumerait pas ». Le début du XX<sup>e</sup> siècle voit s'accumuler les incertitudes. La période troublée qui s'ouvre sur la séparation due à la loi de 1905 et aux inventaires qui suivent traduit un changement que beaucoup de clercs et de laïcs n'avaient pas vu venir. Le déisme voltairien, l'émergence du rationalisme et du scientisme, s'ils touchent peu le menu peuple, ont pour effet d'énervier les consciences. L'unanimité chrétienne avait vécu. La plupart des catholiques n'avaient pas vu que, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, le terreau chrétien se fissurait ici et là, ce qui permettra aux historiens de dire plus tard qu'à côtés de pays très religieux comme la petite Vendée – haut-Doubs et haut-Jura – émergent des terres de mission. De 1905 à 1924, le diocèse vit sur la corde raide ; il n'a plus d'existence légale. Certes, il peut compter sur un maillage territorial dense, s'appuyer sur une presse de combat menée notamment par *La Croix du Jura*, de nombreux patronages, développer des œuvres liées au catholicisme social, il n'en reste pas moins qu'il est soumis aux soubresauts de la lutte qui oppose la République au Saint-Siège. Il faut attendre 1923, avec la reprise des relations diplomatiques entre l'Etat français et le Saint-Siège, puis 1924 avec la création de l'association diocésaine de Saint-Claude, pour qu'enfin des relations ordinaires entre l'Etat et l'Eglise qui est à Saint-Claude retrouvent un cours apaisé. Cette détente contribue au déménagement de l'évêché qui quitte la cité cathédrale pour Lons-le-Saunier en 1930.

« *Nous referons chrétiens nos frères...* »

Les deux périodes qui suivent les guerres mondiales signalent une époque faste. Il est vrai que la disparition de 3 000 prêtres sur les champs de bataille de 1914-1918 avait calmé les tensions. La guerre avait permis la rencontre improbable du hussard noir de la République et du curé sac au dos. Les séminaires voient alors affluer de nombreux candidats, les congrégations religieuses et apostoliques, dans des domaines comme la santé et l'enseignement, apportent leur concours au relèvement du pays. Dans le même temps, œuvres paroissiales, presse, patronages et militantisme concourent à l'influence de l'Eglise. En août 1954, le congrès de la JAC qui se tient à Lons rassemble plus de quatre mille militants. En 1957, Mgr Flusin ordonne 16 prêtres en l'église des Cordeliers. De 1962 à 1965, Mgr Flusin – le plus jeune évêque de France quand il est nommé en 1948 - participe aux sessions du concile Vatican II convoqué par le bon pape Jean. Ce dernier avait-il pressenti que l'émergence de la sécularisation allait renverser les schémas anciens, que l'Eglise devait s'adapter au monde moderne non pas en diluant sa foi mais en permettant à celle-ci de rejoindre les contemporains par-delà leurs joies et leurs angoisses ? Quelques années plus tard, au sein même des Trente Glorieuses, éclatait 1968. Qui pouvait se douter que ces événements auraient des répercussions si profondes sur les institutions, désormais considérées avec méfiance ? Le primat des droits, l'individu devenu sa propre référence, le subjectivisme érigé en norme étaient-ils quelques-unes de ces idées chrétiennes devenues folles ?

### **Aujourd'hui**

275 ans après sa création, où en est l'Eglise diocésaine ? La pratique dominicale s'est érodée, la transmission de la foi s'opère difficilement et la pratique sacramentelle se réduit. Cependant, on ne saurait en rester à un constat qui privilégie chiffres et temps court. A la suite du concile Vatican II, un chantier s'est engagé qui distingue davantage conviction et conformisme. Désormais, au nom de leur baptême et de leur confirmation, ils sont des

centaines de Jurassiennes et de Jurassiens à faire de l'évangélisation un impératif. Autrefois, dans les paroisses, Monsieur le Curé faisait tout et les paroissiens suivaient... C'était oublier la dimension missionnaire propre au baptême qui est constitutive du Peuple de Dieu : tous les baptisés sont désormais appelés à promouvoir l'évangélisation, c'est-à-dire, comme l'ont rappelé les évêques de France en 1996 à « proposer la foi dans la société actuelle ». A des titres divers, ils collaborent à la même mission : annoncer ce fait inouï dans l'histoire des religions : l'incarnation du Verbe qui, par Jésus, annonce que Dieu a rejoint notre humanité.

Aujourd'hui le diocèse c'est moins de paroisses (65 au lieu de 392), moins de prêtres... mais des centaines de laïcs qui collaborent à l'exercice de la charge pastorale. En ce domaine, le diocèse de Saint-Claude n'est pas à la traîne. Sous l'impulsion de Mgrs Duchêne et Patenôtre, il a été l'un des premiers à réorganiser son réseau paroissial et à intégrer des équipes de laïcs à la conduite des paroisses. En 2014, Mgr Jordy parachève la réforme pensée et entreprise par ses prédécesseurs en faisant du doyenné le principe majeur de l'organisation territoriale. Le souci de la collaboration entre prêtres et laïcs n'était pas nouveau. En 1927, *La Semaine Religieuse*, organe officiel du diocèse, s'était faite annonciatrice du printemps conciliaire à trente ans de distance en remarquant que la nécessité d'une collaboration des laïcs à l'apostolat des prêtres s'imposait plus que jamais. Notre Jura est-il terre de prophètes ? Sans doute que oui si l'on songe à Dom Gréa, fondateur des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception, né à Lons-le-Saunier en 1828 et auteur d'un ouvrage qui préfigure une partie du concile Vatican II en ce qu'il met en valeur la figure de l'évêque, chef de l'Eglise particulière qu'est le diocèse. Souvenons-nous de ces prêtres, de ces jeunes vicaires qui, dès la fin des années 1920, implantèrent l'Action Catholique. Durant l'Entre-deux-guerres, l'abbé Henri Godin fut de ces prêtres qui souffraient de la coupure entre l'Eglise et le monde, le monde populaire surtout, ces fameuses périphéries dont parle le pape François. Le père André Depierre, originaire de Vadans, décédé il y a 6 ans, se souvenait volontiers de l'époque héroïque où, selon le mot de Gilbert Cesbron, « les saints allaient en enfer ». Ils servirent Dieu, ils servirent les hommes ces Jurassiens et Jurassiennes qui partirent en mission pour l'Afrique, l'Asie ou l'Océanie, parfois sans billet de retour. Telle était leur passion. Comme c'était la passion du P. Gabriel Maire, natif de Port-Lesney, assassiné en 1989 au Brésil.

En 2017, servir Dieu et les hommes, dans le Jura, ils sont des centaines à le faire : prêtres, catéchistes, visiteurs de malades, diacres permanents, membres des Equipes d'animation paroissiale, des équipes funéraires et liturgiques, membres des mouvements, acteurs de la solidarité au Secours Catholique et au CCFD. Tous, ils sont le Peuple de Dieu, tous ils sont, comme le disait le pape Benoît XVI au soir de son élection, « *d'humbles ouvriers à la vigne du Seigneur.* »

Le transfert de l'évêché et de la maison diocésaine de Lons-le-Saunier à Poligny ouvre une nouvelle page d'histoire. L'Eglise diocésaine poursuit la tâche d'apostolat léguée par vingt siècles d'histoire. Sans se lasser, elle perpétue son rôle de service public de la transcendance, tâchant d'être proche de tous, du début jusqu'à la fin de la vie. L'Eglise catholique doit rappeler à temps et à contretemps qu'une société n'a pas à enfouir son patrimoine spirituel ni à se fabriquer des idoles qui auraient pour nom taux de croissance, consommation ou produit national brut, sans quoi elle risquerait de devenir un désert mental, une forteresse vide, un château à prendre. Aux côtés de tout homme de bonne volonté qui le souhaite, l'Eglise essaie à sa façon de répondre au vœu que formulait Albert Camus lorsqu'il recevait le prix Nobel de littérature : « éviter que le monde ne se défasse. »